Nargis.fr
Published on *Mairie de Nargis* (http://www.mairie-nargis.com)

Brûlage à l'air libre des déchets verts

La brochure ci-dessous est l'illustration de la nouvelle disposition réglementaire préfectorale concernant l'ensemble des feux de dêchets verts à l'air libre.

(Brochure également disponible dans les liens de bas de page)

Elle fait suite aux évolutions de l'application du Grenelle de l'environnement et abroge le précédent arrêté sur le brûlage, qui avait été modifié le 8 novembre 2002.

AVIEZ-VOUS ?

RÛLÉS
NT
UE
M
TURE DIESEL
N URBAINE,
KM
SENCE !

EN FRANCE
42 000 DÉCÈS
PRÉMATURÉS PAR AN
SONT ATTRIBUÉS À LA POLLUTION
DE L'AIR ET NOTAMMENT AUX
PARTICULES FINES PM 2,5
PRODUITES PAR
LES ACTIVITÉS HUMAINES.

(données issues du programme
« un air pur pour l'Europe »)

www.gizodesign.fr

LUS, CONTACTEZ :

ntre

nt-durable.gouv.fr

les déchets

é

Région Centre
www.regioncentre.fr

Lig'Air Surveillance de la qualité
de l'air en région Centre
www.ligair.fr



LE BRÛLA
À L'AIR LIBR
DES DÉCHETS VE
C'EST INTE

ARRÊTEZ DE VOUS ENFL





Ci-dessous, se rouvent tous les liens permettant d'accéder aux différents documents officiels :

Brochure

Arrêté préfectoral

Note de présentation de l'arrêté

Courrier préfectoral

Document annexe à l'arrêté

Thématique(s):
Infos flash

Mairie
de Nargis

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr

Source URL: http://www.mairie-nargis.com/actualites/brulage-lair-libre-des-dechets-verts-0